

Réf: Dossier N° 029962

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MIRACLE GLOBALE »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO BAOULE, lot 1860, ilot 149

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/08/2021, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIRACLE GLOBALE »

Objet : • BTP, CONSTRUCTION, RENOVATION,
REHABILITATION.

- ELECTRICITE
- FOURNITURE DE BUREAU
- ENTRETIEN ET NETTOYAGE DU BUREAU ET ESPACE

VERT

- LIVRAISON, DISTRIBUTION DE DIVERS PRODUITS
- LOCATION ET VENTE DE VEHICULES
- NEGOC
- ÉVENEMENTIEL
- COMMUNICATION
- TRANSFERT D'ARGENT
- IMPRIMERIE
- TRANSPORT

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales

de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO BAOULE,lot 1860,ilot 149

Dirigeant(s) : M N'TE JOSE MIRACLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03803 du 06/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24665/GTCA/RC/2021 du 06/09/2021

